

En exécution du **Règlement 2016/425** du Parlement Européen et du Conseil du 9 mars 2016 relatif aux équipements de protection individuelle et abrogeant la directive 89/686/CEE, l'Institut Français du Textile et de l'Habillement délivre une :

## Attestation d'examen UE de type n° 0072 / 1764 / 162 / 01 / 2022 / 0005

**Fabricant :** TREESCO  
16, Rue Louis Rameau  
95870 BEZONS  
FRANCE

**Version : 01**

**Produit :** Gilet de visualisation pour la pratique de la chasse, en plaine uniquement, de jour, permettant au chasseur d'être davantage visible dans un environnement naturel, notamment des autres chasseurs. La visibilité est renforcée par un contraste élevé entre le gilet et l'arrière-plan. La visualisation est assurée uniquement lorsque le vêtement est porté avec la surface fluorescente tournée vers l'extérieur. Ce vêtement ne convient pas pour une pratique de la chasse dans un milieu boisé à cause d'un risque de déchirure et d'accrochage par des branchages.

**Identification :** Référence : **1219**  
8 tailles (de S à 5XL) : Stature = de 160 à 205 mm / Tour de poitrine = de 90 à 135 mm  
Matériau extérieur 100% Polyester de coloris orange fluorescent en 100% polyester.  
Doublure interne 80 % Polyester / 20 % Coton de coloris kaki clair et foncé.

L'Équipement de Protection Individuelle (EPI) objet de cette attestation est conforme aux Exigences Essentielles de Santé et de Sécurité applicables et listées dans l'annexe II du **Règlement (UE) 2016/425** : 1.1 – 1.2 – 1.3.1 – 1.3.2 – 1.4 – 2.2 – 2.4 – 2.13.

EPI de catégorie 2.

La vérification a été effectuée en utilisant les spécifications techniques suivantes :  
**EN ISO 13688+A1 (2021) / Fiche IFTH EPI particulier n°2 version 4 basée sur les § 5.1, § 5.2, § 5.5 et § 5.6 de la norme NF S 74-567 (2020) / Résistance à l'abrasion des matières de base  $\geq$  2000 cycles selon EN ISO 12947-2.**

Cette attestation et la documentation technique associée doivent être conservées pendant 10 ans à partir de la dernière mise sur le marché de l'EPI. Toutes modifications apportées à l'EPI objet de la présente attestation ou apportées à la documentation technique approuvée par le fabricant et qui peuvent remettre en cause la conformité de l'EPI doivent être portées à la connaissance de l'organisme notifié conformément au Règlement (UE) 2016/425, Annexe V point 7.2.

Attestation délivrée le : **25/01/2022**

Date de la version : **25/01/2022**

Date de renouvellement : Aucun renouvellement à ce jour.

Date d'expiration : **25/01/2027**

Délivrée par : **Stéphanie PROPPER**  
Ingénieure Certification EPI

**INSTITUT FRANÇAIS  
TEXTILE - HABILLEMENT**  
Avenue Guy de Collongue  
69134 ECULLY CEDEX  
Tél: (33) 04 72 86 16 00 - Fax (33) 04 78 43 39 66

Signature :

